

*Le Bureau***COMMUNIQUE OFFICIEL N° 013/CSAC/BUR/RAP/10/2023**

Le Bureau du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication, à travers le rapport spécial du Centre de Monitoring des Médias Congolais, a suivi avec stupéfaction la dernière prestation publique du Gouverneur du Kasaï Central, Monsieur John KABEYA.

Ce dernier a déclaré publiquement, au cours d'un meeting populaire à Kananga, que les candidats Présidents de la République qui veulent avoir des voix devraient aller les chercher dans d'autres provinces car le Kasaï Central est déjà réservé à un seul candidat, TSHISEKEDI TSHILOMBO Félix Antoine.

Ces propos qui rappellent la triste époque du Parti État et qui incitent à la haine tribalo-régionaliste, à l'exclusion et à la discrimination, sont inadmissibles pour un pays démocratique.

Aussi, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication qui demande à tous les médias de la République Démocratique du Congo de ne pas relayer ce discours de la honte, exige du Gouverneur du Kasaï Central le correctif public de ces propos et met en garde les autres opérateurs politiques qui risquent des sanctions sévères en succombant à la tentation du discours de la haine.

Le CSAC qui tient à la stricte observance d'une campagne électorale apaisée et véritablement démocratique rappelle à tous les médias la nécessité d'appliquer les dispositions de sa Directive du 21 juin 2023 sur la campagne électorale à travers les médias.

Fait à Kinshasa, le

26 OCT 2023

**KABAMBA KASONGO Oscar,**

Rapporteur.

